



DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 1 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

Objet : Définir l'ensemble des modalités de suivi de la dotation des chariots d'urgence (médicaments et dispositifs médicaux) mis à disposition dans les services de soins.

Mots clés : Chariot / Entretien / Suivi / Urgence /

Modifications : Informatisation du chariot d'urgence, modification dotation, mise à jour du listing des produits fournis par la pharmacie ou par le service économique, mise à jour du classeur chariot urgence

Annexes jointes :

- Annexe 1 : Disposition et listing détaillé de la dotation du chariot d'urgence
- Annexe 2 : Listing des matériels médicaux et consommables du chariot d'urgence fourni par le service économique
- Annexe 3 : Fiche de traçabilité mensuelle du contrôle du « chariot d'urgence » et de l'oxygène (EG/PHA/016b)
- Annexe 4 : Fiche de traçabilité d'ouverture du « chariot d'urgence » en cas d'intervention (EG/PHA/018b)

Documents de référence

- Critères HAS (V2010) : 18b ; 20abis
- Décret N° 2000-1316 du 26 Décembre 2000 relatif aux pharmacies à usage intérieur et modifiant le code de la santé publique (deuxième partie : décrets en Conseil d'état)
- Arrêté du 31 Mars 1999 relatif à la prescription, à la dispensation et à l'administration des médicaments soumis à la réglementation des substances vénéneuses dans les établissements de santé, les syndicats inter-hospitaliers et les établissements médico-sociaux disposant d'une pharmacie à usage intérieur mentionnée à l'article L.595-1 du code de santé publique (annexe 2 : réglementation pharmaceutique)
- Décret N°2002-194 du 11 Février 2002 de compétences relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier : articles 1, 5, 6, 8, 13

Rédaction :

- Mme LIGUORI – Pharmacien Praticien

Approbation :

- Comité des Médicaments et des Dispositifs Médicaux Stériles (COMEDIMS)
- Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN)
- Commission des Soins (CSSI)

Validation :

- Directeur de la Qualité et de la Gestion des Risques

Date d'application : 13 mai 2013

Diffusion

- Pour application :**
- Unités d'hospitalisation à temps plein (Médecins, Cadres de santé, Infirmiers)
 - Pharmacie (Pharmacien, Préparateurs en pharmacie)
 - Direction des services économiques (Agent chargé de la maintenance biomédical)

Pour classement :

- Direction
- Direction du Service des Soins
- Direction de la Qualité et de la Gestion des Risques
- Comité de Lutte Contre les Infections Nosocomiales (CLIN)

Indicateurs :



DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 2 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

- Pourcentage des personnels soignants des unités d'hospitalisation, formés aux gestes de premiers secours (Formation continue, 1 fois tous les 2 ans)
- Nombre de contrôles du chariot d'urgence réalisés sur 12 mois, par service (Pharmacie, 1 fois/an).

Table des matières

1. Domaine d'application	2
2. Définition	3
3. Responsabilités.....	3
4 : Contenu du chariot d'urgence	3
4-1 : Composition de la dotation	4
4-2 : Rangement du chariot d'urgence	4
5 : Fermeture du chariot d'urgence	4
6 : Ouverture du chariot d'urgence	4
6-1 : Ouverture du chariot d'urgence en cas d'urgence	4
6-2 : Ouverture pour inventaire du chariot d'urgence.....	5
7 : Inventaire du chariot d'urgence	5
7- 1 : Inventaire médicaments	5
7-2 : Inventaire Dispositifs Médicaux (DM).....	5
7-3 : Inventaire et contrôle du bon fonctionnement des matériels médicaux.....	6
7- 4 : Contrôle de l'obus d'oxygène (O2)	6
7-4 : Traçabilité du contrôle mensuel du chariot d'urgence :	6
8 : Renouvellement de médicaments, DM ou oxygène.....	7
9 : Renouvellement matériel médical et consommables	7
10 - Logigramme : « Utilisation du chariot d'urgence pour intervention»	8
11 - Logigramme « Contrôle mensuel du chariot d'urgence »	9
12 - Annexe 1 : Disposition et listing détaillé de la dotation du chariot d'urgence	10
12-1 : TIROIR N°1 : Médicaments injectables.....	11
12-2 : TIROIR N°2 : Matériel pour perfusion	11
12-3 : TIROIR N°3 : Matériel de suture et injection	12
12-4 : TIROIR N°4 : Désinfectants et solutés.....	12
12-5 : TIROIR N°5 : Matériel anesthésie, respiratoire et divers.....	12
12-6 : Autres rangements	13
13- Annexe 2 : Listing des matériels médicaux et consommables du chariot d'urgence fourni par le service économique	13

1. Domaine d'application



C.H.C

DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 3 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

La gestion et le suivi de la dotation des produits du chariot d'urgence sont réalisés de façon périodique et planifiée par le personnel du service de soins, sous la responsabilité du cadre de santé.

Un classeur « chariot d'urgence » est disponible dans chaque unité de soins. Ce classeur regroupe les différents documents utiles :

- Listing des dotations (permettant de noter inventaire et date de péremptions)
- Fiche de traçabilité d'ouverture du chariot d'urgence
- Coordonnées des agents de la pharmacie et du service économique, biomédical
- Fiches techniques des appareils médicaux

2. Définition

Dotation de chariot d'urgence : Ensemble des médicaments et dispositifs médicaux (DM) mis à la disposition de tous les services de soins permettant de faire face à l'urgence vitale.

La dotation établie en accord entre professionnels de santé est validée par le COMEDIMS.

3. Responsabilités

- **Le pharmacien** encadre la gestion et la bonne utilisation des produits pharmaceutiques dans les services de soins.
- **Le cadre du service de soins** est le garant de la bonne tenue du chariot d'urgence du service :
 - Il s'assure du respect des règles de conservation et de stockage des médicaments et des dispositifs médicaux.
 - Il planifie et organise le contrôle régulier de la dotation du chariot d'urgence.
- **Le personnel du service de soins** est responsable de la bonne tenue du chariot : respect des recommandations élaborées par la pharmacie (rangement, étiquetage, etc).
- **Les préparateurs de la pharmacie délivrent les produits pharmaceutiques.**
- **Les agents des services économiques délivrent le matériel médical et les consommables**

4 : Contenu du chariot d'urgence



DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 4 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

4-1 : Composition de la dotation

La composition de la dotation du chariot d'urgence (médicaments et DM) est standardisée pour tous les services de soins du CH COLSON (Cf Annexe 1). Elle est validée en COMEDIMS.

La dotation est informatisée sur logiciel PHARMA.

4-2 : Rangement du chariot d'urgence

Le rangement est standardisé (cf Annexe 1).

Attention ! : Certaines spécialités sont à conserver au réfrigérateur : prévoir un récipient spécifique identifié et étiqueté: « Médicaments chariot d'urgence »

5 : Fermeture du chariot d'urgence

Le chariot d'urgence est un dispositif de rangement mobile de la dotation d'urgence.

Il est muni d'une fermeture centralisée à scellé. Le verrouillage centralisé verrouille tous les ouvrants. Pour ne pas détériorer le mécanisme, il est nécessaire de veiller à la fermeture de tous les tiroirs avant le verrouillage.

Le chariot d'urgence doit être connu de tous et immédiatement accessible. Son emplacement, sa composition et son rangement sont invariables.

Il doit être régulièrement entretenu (inventaire, nettoyage, péremptions).

Le chariot d'urgence est **maintenu fermé en permanence**.

6 : Ouverture du chariot d'urgence

L'ouverture du chariot d'urgence peut être réalisée dans 2 cas :

- Contrôle mensuel pour inventaire,
- Intervention : l'ensemble des produits contenu dans le chariot permettent de réaliser les soins et gestes de premiers secours en cas d'urgence.

6-1 : Ouverture du chariot d'urgence en cas d'urgence

- Ce chariot est utilisé dans les situations d'urgence ou de détresse vitale. L'ouverture du chariot d'urgence en cas d'intervention doit être systématiquement tracée sur la fiche « **Traçabilité d'ouverture du chariot d'urgence en cas d'intervention** ».



C.H.C

DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 5 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

- Ce document permet de renseigner la quantité et qualité de médicaments, dispositifs médicaux ou matériel médical utilisés.
- Un inventaire doit être systématiquement réalisé suite à l'ouverture du chariot d'urgence pour intervention. Cet inventaire permet de procéder au réassort des produits manquants et utilisés pour l'intervention.

6-2 : Ouverture pour inventaire du chariot d'urgence

- L'ouverture du chariot d'urgence en cas d'inventaire doit être systématiquement tracée sur la fiche « **Traçabilité mensuelle du contrôle du chariot urgence et de l'oxygène** »
- Ce document permet de renseigner la quantité et qualité de médicaments, dispositifs médicaux ou matériel médical utilisés.
- Un inventaire doit être systématiquement réalisé suite à l'ouverture du chariot d'urgence pour intervention. Cet inventaire permet de procéder au réassort des produits manquants et utilisés pour l'intervention.

7 : Inventaire du chariot d'urgence

Le contenu du chariot est vérifié **une fois par mois** et **obligatoirement après chaque utilisation**.

Le cadre du service de soins est chargé de désigner le référent « chariot urgence » chargé du contrôle et vérification de la conformité du chariot d'urgence.

Le référent « chariot urgence » procède aux contrôles suivants : médicaments, DM, matériel médical et oxygène.

7- 1 : Inventaire médicaments

Le référent vérifie les quantités et la qualité des médicaments. Il vérifie toutes les dates de péremption. Les médicaments périmés doivent suivre la filière d'élimination des DASRI.

7-2 : Inventaire Dispositifs Médicaux (DM)

Le référent vérifie les quantités et la qualité des DM. Il vérifie toutes les dates de péremption. Les DM périmés doivent suivre la filière d'élimination des DASRI.



DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 6 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

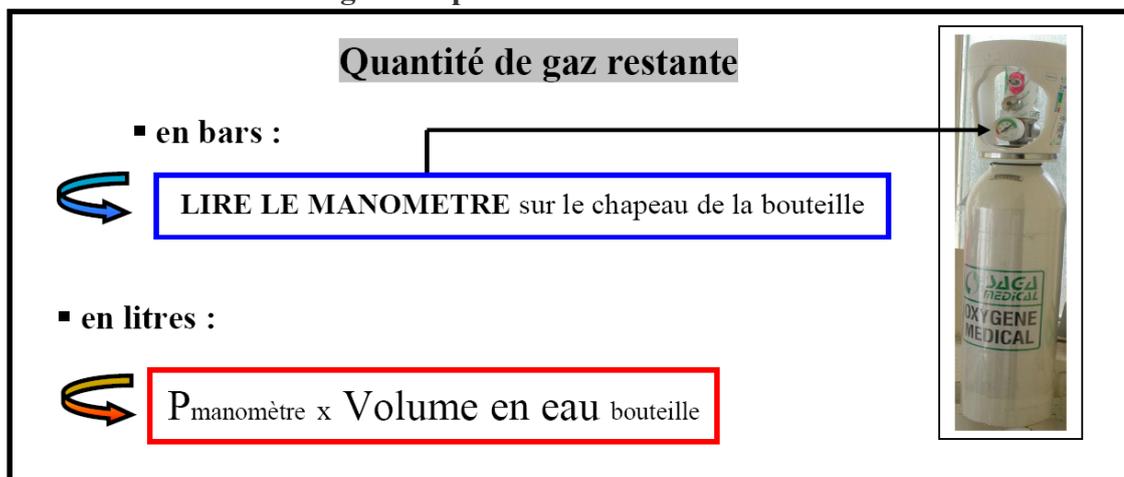
7-3 : Inventaire et contrôle du bon fonctionnement des matériels médicaux

Le référent vérifie le bon fonctionnement des différents appareils médicaux disponibles (ECG, défibrillateur..) ainsi que la présence des consommables (piles, électrodes..). En cas de panne ou dysfonctionnement de matériel médical, contactez l'agent chargé de la maintenance biomédicale du service économique (poste 0596 59 28 84, email fdgauthier@ch-colson.fr .

7- 4 : Contrôle de l'obus d'oxygène (O2)

Le référent contrôle la présence de l'obus d'O₂, vérifie le bon état du matériel (propreté, état général, étanchéité). Il doit noter la quantité de gaz disponible dans la bouteille. **Une diminution du volume disponible en dehors de toute utilisation doit faire l'objet d'une notification à la pharmacie.**

Une bouteille d'oxygène **type B5** contient **5L d'O₂ comprimés à 200 bars**
soit **B5= 5 litres d'eau = 1m³ de gaz comprimé**



- Calculer la quantité de gaz disponible dans la bouteille :
 - lire la **pression en bars** sur le cadran du manomètre actif du manodétendeur intégré
 - puis la **multiplier par la capacité en eau de la bouteille en litre (5L pour le type B5)**

Exemple : Bouteille d'oxygène de type B5 ⇒ Capacité en eau : 5 L

⇒ Lecture manomètre : 50 bars

⇒ Calcul volume de gaz : 50 bars x 5L = 250 L d'oxygène restant (volume initial de 1m³)

7-4 : Traçabilité du contrôle mensuel du chariot d'urgence :

Le contrôle mensuel du chariot d'urgence est tracé sur la fiche « Traçabilité mensuelle du contrôle du chariot d'urgence et de l'oxygène ». Cette fiche est archivée dans le classeur « chariot d'urgence » à proximité du chariot d'urgence.



DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 7 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

8 : Renouvellement de médicaments, DM ou oxygène

La commande des produits pharmaceutiques pour le réassort du chariot d'urgence est informatisée sur le logiciel PHARMA.

Modalités de commandes « URGENTE »

- demande de service
- renseigner UF du chariot d'urgence
- possibilité de sélectionner la catégorie de produits souhaités « médicaments » ou « dispositifs médicaux »
- accès à la dotation par la touche « cadeau »
- sélectionner les produits pharmaceutiques souhaités
- noter la quantité
- valider la demande. **Toute commande « URGENTE » doit être systématiquement justifiée par un appel téléphonique auprès des préparateurs.**

9 : Renouvellement matériel médical et consommables

L'ensemble de l'équipement médical et des consommables du chariot d'urgence est géré par l'agent chargé de la maintenance biomédicale du service économique (commande, maintenance..). (Cf listing en Annexe 3).

La disponibilité et le bon fonctionnement du matériel médical doit être vérifié :

- L'insufflateur manuel (ballon) + masque et la bouteille d'O₂ doivent être disponibles.
- Le défibrillateur semi-automatique et l'appareil à ECG doivent être facilement accessibles, en bon état de fonctionnement en permanence. Les consommables associés doivent être disponibles. Ces appareils doivent être **mis en charge sur le secteur en dehors des périodes d'utilisation.**

Le matériel médical réutilisable doit être nettoyé et désinfecté, conformément aux recommandations des fournisseurs indiquées dans les manuels d'utilisation.



DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 8 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

10 - Logigramme : « Utilisation du chariot d'urgence pour intervention »

Qui ?

Médecin
Infirmier

Ouverture du chariot d'urgence

Médecin
Infirmier(e)

Identification du professionnel ayant procédé à l'ouverture du chariot et indication du motif sur la « Fiche traçabilité d'ouverture du chariot d'urgence pour intervention »

Infirmier(e)
Médecin

Indication et quantité des produits et matériels utilisés sur la « Fiche traçabilité d'ouverture chariot urgence pour intervention »

Infirmier(e)

Commande informatique sur PHARMA : Demande urgente services + Appel préparateurs en pharmacie

Préparateurs
en pharmacie

Préparation de la commande et dispensation des produits pharmaceutiques

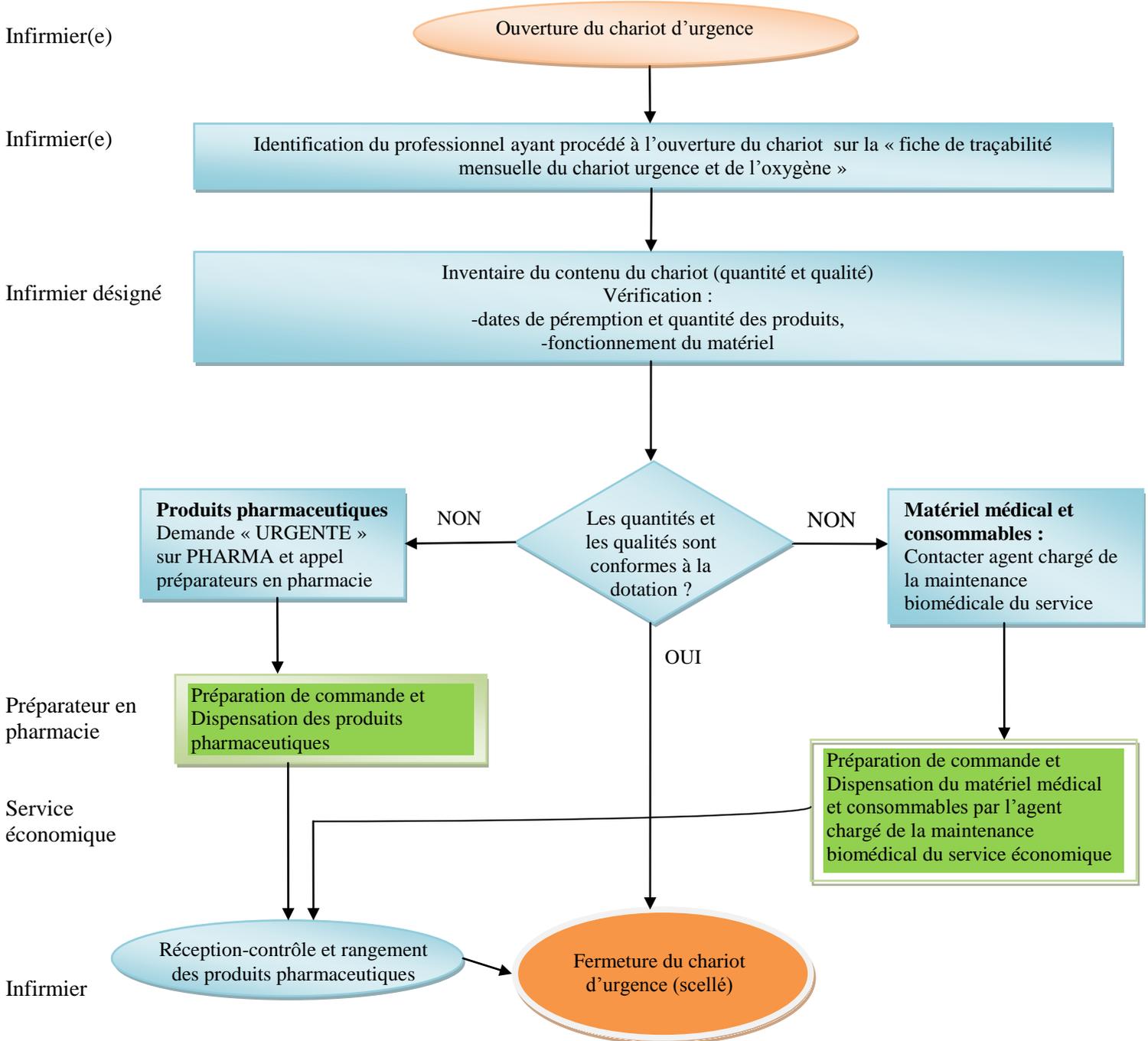
Infirmier(e)

Réception-contrôle des produits
Remplissage et fermeture chariot urgence (scellé)



11 - Logigramme « Contrôle mensuel du chariot d'urgence »

Qui ?





DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS : SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 10 sur 13

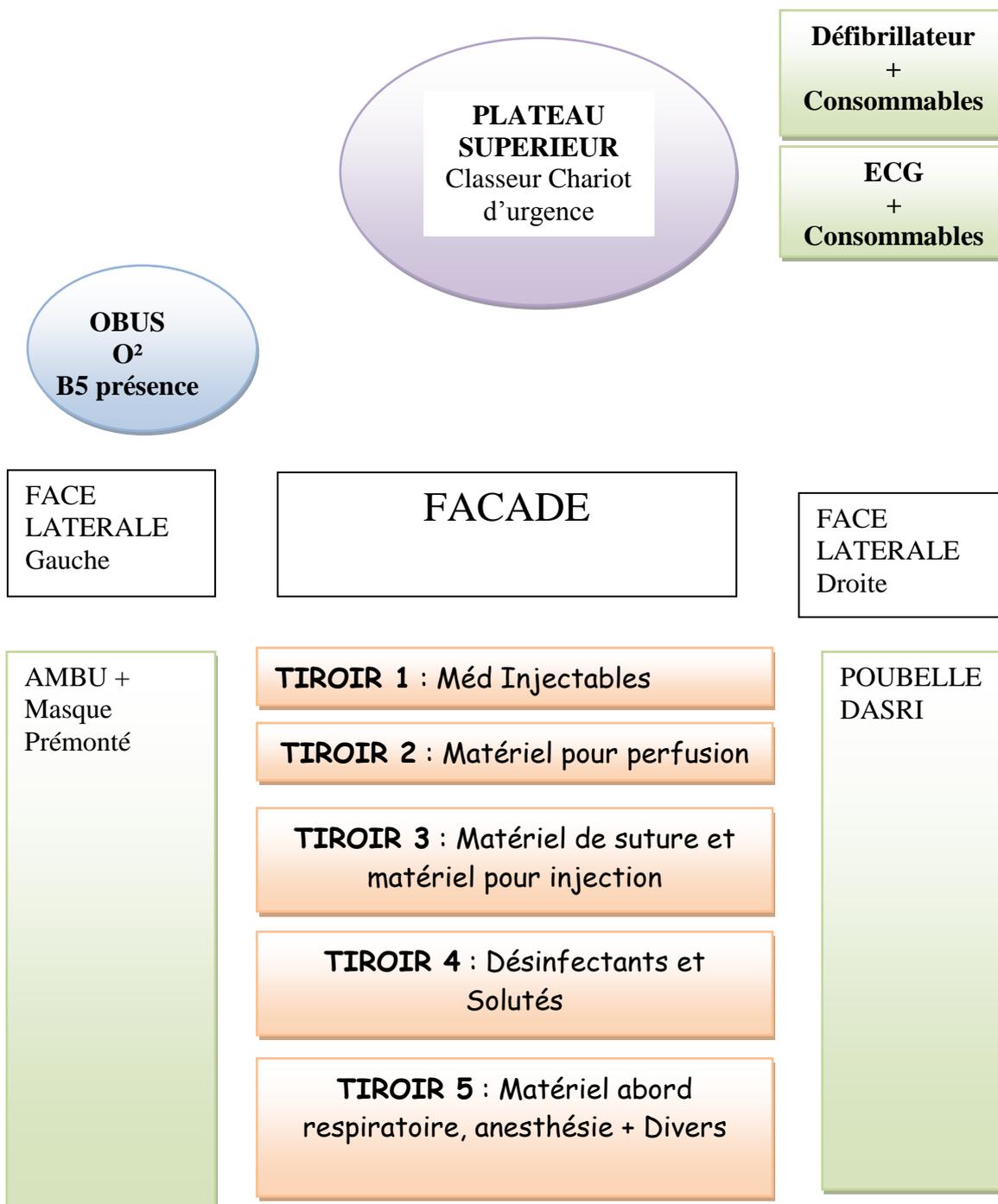
Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

12 - Annexe 1 : Disposition et listing détaillé de la dotation du chariot d'urgence





**DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS :
SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE**

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 11 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

12-1 : TIROIR N°1 : Médicaments injectables

Catégorie	Tiroir	Produit	Dotation
MED	1	ADRENALINE 5 MG/5 ML AGUETTANT SOL INJ, AMP	3
MED	1	ANEXATE 1 mg/10 mL sol inj amp	2
MED	1	ATROPINE SULFATE 0.25 MG/1 ML AGUETTANT SOL I	2
MED	1	ATROVENT 0.5 mg ad sol pr inhal par nébu unidose 2 mL	2
MED	1	BETADINE DERMIQUE 10% SOL UNIDOSE	5
MED	1	BRICANYL 0.5 mg/1 mL sol inj amp	2
MED	1	BRICANYL 5 MG/2 ML, SOL INHAL/NÉBU, UNIDOSE	2
MED	1	CEBESINE collyre flac 10 mL	1
MED	1	CHLORURE DE SODIUM 0.9% 10 ml	5
MED	1	CORDARONE 150 MG/3 ML SOL INJ AMP	4
MED	1	DIGOXINE 0.5 mg/2 mL NATIVELLE ad sol inj amp	2
MED	1	FUROSÉMIDE injectable 20 mg /2 ml (LASILIX)	6
MED	1	GLUCOSE 30% amp PP 10 mL PROAMP	5
MED	1	MAGNESIUM SULFATE 1.5 g/10 mL amp PROAMP	2
MED	1	NATISPRAY 0.30 mg/dose sol pr pulv buccale flac 18 mL	1
MED	1	PRIMPERAN 10 mg/2 mL sol inj amp	4
MED	1	PROFENID 100 mg/2 mL sol inj IM amp	2
MED	1	RIVOTRIL 1 mg/1 mL sol à diluer inj amp	4
MED	1	SPASFON 40 mg/4 mL sol inj amp	2
MED	1	VALIUM 10 mg/2 mL ROCHE sol inj amp	3
MED	1	XYLOCAINE 2% sol inj flac 20 mL	2

12-2 : TIROIR N°2 : Matériel pour perfusion

Catégorie	Tiroir	Produit	Dotation
DMS	2	CATHETER VEINEUX COURT SECURITE 14G ORANGE	5
DMS	2	CATHETER VEINEUX COURT SECURITE 18G VERT	5
DMS	2	CATHETER VEINEUX COURT SECURITE 20G ROSE	5
DMS	2	PERFUSEUR A ROBINET 3V /POCHE ET FLACON	5
PANS	2	COMPRESSE NON TISSE STERILE 7.5X7.5 CM	50
PANS	2	PANSEMENT FILM ADHESIF TRANSPARENT 14X10 CM (OPSITE)	5
PANS	2	SPARADRAP TISSE 5MX2 CM	1
PANS	2	SUTURES ADHESIVES 13X102 MM SACHET 6	3



**DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS :
SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE**

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 12 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

12-3 : TIROIR N°3 : Matériel de suture et injection

Catégorie	Tiroir	Produit	Dotation
DMS	3	AIGUILLE HYPODERMIQUE 18G L40MM D12/10 ROSE	5
DMS	3	AIGUILLE HYPODERMIQUE 21G L40MM D8/10 IM VERTE	10
DMS	3	AIGUILLE HYPODERMIQUE 22 G L30MM D 7/10 IV NOIRE	5
DMS	3	AIGUILLE HYPODERMIQUE 23G L25MM D6/10 SC BLEU	5
DMS	3	GANT EXAM LATEX STERI SS PDRE T 7.5 (PAIRE)	3
DMS	3	GANT EXAM LATEX STERI SS PDRE T 8 (PAIRE)	3
DMS	3	LIGATURE PROLENE MONOFIL 3/0	2
DMS	3	LIGATURE PROLENE MONOFIL 4/0	2
DMS	3	LIGATURE PROLENE MONOFIL 5/0	2
DMS	3	SERINGUE UU 10ML	10
DMS	3	SERINGUE UU 20ML	2
DMS	3	SERINGUE UU 2ML	5
DMS	3	SERINGUE UU 50ML EMBOUT EXCENTRE	2
DMS	3	SERINGUE UU 5ML	5
DMS	3	SET DE SUTURE	3
PANS	3	BANDE COHESIVE AUTO-ADHERENTE 10CMX4M	1
PANS	3	BANDE NYLON EXTENSIBLE 7CMX4M	1

12-4 : TIROIR N°4 : Désinfectants et solutés

Catégorie	Tiroir	Produit	Dotation
MED	4	ALCOOL MODIFIE FLACON 500 ML	2
MED	4	CHLORURE DE SODIUM 0.9% POCHE 500 ML	2
MED	4	DAKIN STABILISE COOPER FLAC 250 ML	1
MED	4	GLUCIDION G5, SOL INJ PR PERF, POCHE 500 ML	1
MED	4	GLUCOSE 5%, FLAC PE 500 ML	2
MED	4	PERFALGAN 1 g/100 mL sol pr perf flac	2
MED	4	VOLUVEN SOL PR PERF POCHE PVC 500 ML	2

12-5 : TIROIR N°5 : Matériel anesthésie, respiratoire et divers

Catégorie	Tiroir	Produit	Dotation
DMNS	5	MASQUE A OXYGENE HTE CONCENTRATION + TUB	2
DMNS	5	MINI-NEBULISEUR AEROSOL AD + TUBULURE	1
DMS	5	BANDELETTE GLYCEMIE ACCU-CHECK UNITE	1
DMS	5	CANULE OROPHARYNGIENNE DE GUEDEL ST 80MM T3	1
DMS	5	CANULE OROPHARYNGIENNE DE GUEDEL ST 90MM T4	1
DMS	5	CANULE RECTALE/VALIUM	3
DMS	5	CHAMP FENESTRE STERILE 50X60CM D6CM	2
DMS	5	CHAMP SOIN NT STERILE 35X45CM	2
DMS	5	SONDE FOLEY SI 40CM HO CH16	1
DMS	5	SONDE FOLEY SI 40CM HO CH18	1
DMS	5	SONDE GASTRIQUE T.SALEM CH 18	2
DMS	5	TUBULURE DE CONNEXION OXYGÈNE CH21	2
MED	5	SOLUMEDROL 120 mg/2 mL pdr et solv pr sol inj flac & amp	2



**DOTATION D'URGENCE DANS LES UNITES DE SOINS :
SUIVI ET ENTRETIEN DU CHARIOT D'URGENCE**

Référence : PR/PHA/003-B

Page : 13 sur 13

Date de validation : 13 septembre 2007

Date de remise à jour : Février 2013

Date de diffusion : 25 octobre 2007

Edition : 2ème

MED	5	SOLUMEDROL 40 mg/2 mL pdr et solv pr sol inj flac & amp	4
MED	5	VENTOLINE 100 ug/dose susp pr inhal flac	2
MED	5	VITAMINE K1, 10 mg/1 mL ROCHE sol inj ou buv amp	2
MED	5	XYLOCAINE 5% sol pr pulv buccale flac pulv + canule courte	1
MED	5	XYLOCAINE VISQUEUSE 2% gel oral tube 100 g	1

12-6 : Autres rangements

Catégorie	Tiroir	Produit	Dotation
FRI	FRIGO	GLUCAGEN 1 mg/1 mL pdr et solv pr sol inj flac	2
FRI	FRIGO	ISUPREL 0.2 mg/1 mL sol inj amp	5
MED	Coté chariot	OXYGENE MEDICAL CHARGE B5 PRESENCE (5 LITRES)	1

13- Annexe 2 : Listing des matériels médicaux et consommables du chariot d'urgence fourni par le service économique

Produit	Rangement
DEFIBRILLATEUR et consommables (électrodes, papier, câbles...)	Sur Coté chariot
ECG et consommables (électrodes, papier, gel contact, câbles...)	Sur Coté chariot
SATUROMETRE	Sur Coté chariot
TENSIOMETRE et consommables (brassard, piles)	Sur Coté chariot
STETHOSCOPE	Sur Coté chariot
INSUFFLATEUR AMBU	Sur Coté chariot
LAMPE POCHE avec piles de rechange	Sur Coté chariot
GARROT	Tiroir 2
COLLECTEUR DASRI	Sur Coté chariot
MASQUE BOUCHE A BOUCHE	Tiroir 5
COUVERTURE DE SURVIE	Tiroir 5